EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Envoyé en préfecture le 15/06/2021
Reçu en préfecture le 15/06/2021
Publié le
ID : 060-216004259-20210610-DEL322021-DE

Séance du 10 juin 2021

N° 32/2021

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 10

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
04/06/2021

Date d'affichage
04/06/2021

L'an deux mil vingt et un, le 10 juin à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 4 juin, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Hubert BRIATTE

Etaient présents :

M. BRIATTE Hubert ; M. RICHARD Emmanuel ; Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; M. LECHEVALIER Gilles ; Mme DE WAELE Isabelle ; Mme SOLINAS Brigitte ; Mme CHARTIER Florence ; Mme PAILLARD Elodie ; M. MOREAU Régis

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :

M. DELAHAYE Frédéric donne pouvoir à M. RICHARD Emmanuel

M. KOUAOVI Eric donne pouvoir à M. BRIATTE Hubert

Mme DETOURBET Marie Charlotte donne pouvoir à Mme RULENCE Dorothée

Etai(ent) excusé(s) : Mme VILLEMAINE Véronique ; Mme GAMEIRO Lucie

Etai(ent) non excusé(s) : NEANT

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** M. LECHEVALIER Gilles

OBJET

SUBVENTION REGION – PLAN DE RELANCE – LOCAL DE TOURISME

M. le Maire informe le conseil municipal du dispositif exceptionnel « fonds spéciale de relance et de solidarité avec les territoires » valable jusqu'au 31/12/2021. Ce projet local du tourisme, inexistant à Morienval, entre dans les opérations éligibles à cette subvention et répond au développement touristique auquel la commune souhaite s'investir par la présence de lieu d'accueil. Ce lieu va permettre de répondre aux demandes de visiteurs et de randonneurs dans un village riche tant par son histoire que par son relief diversifié.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (13 pour)

- **ACCEPTE** le projet d'ouverture d'un lieu d'accueil touristique
- **AUTORISE** M le Maire à solliciter une demande de subvention auprès de la Région au titre du fonds spécial de relance et de solidarité avec les territoires.

Ainsi fait et délibéré le 10/06/2021, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire

Hubert BRIATTE